

RÉFÉRENT PROTECTION DE L'ENFANCE  
Réf : TS ASE AL

394 communes, 290 000 habitants, 1 400 agents. Budget : 393 M€.  
A 2 heures de Paris, en Normandie, l'Orne vous surprendra : environnement verdoyant et préservé,  
offre culturelle et touristique de qualité. Choisissez l'Orne pour vous épanouir.  
Président : Christophe de Balorre. Rejoignez-nous !

Vous serez accueilli(e) au Pôle solidarités au sein de la direction de l'action sociale territoriale et placé(e) sous l'autorité du responsable de la délégation territoriale d'action sociale d'Alençon, en tant que professionnel référent protection de l'enfance, vous piloterez le projet pour l'enfant et assurez :

- L'accompagnement des mineurs confiés à l'ASE dans le cadre judiciaire ou administratif et des jeunes majeurs.
- L'accompagnement des mesures éducatives à domicile.
- La mobilisation des compétences parentales et environnementales.
- La mise en œuvre de l'accompagnement éducatif avec les collaborateurs de la délégation territoriale mais aussi les établissements d'accueil, les professionnels partenaires de l'enfance et l'ensemble des acteurs.
- Le développement des actions collectives sur le territoire de la délégation territoriale.

Profil : Diplôme en travail social. Catégorie A . Capacités rédactionnelles. Appétence pour le travail en équipe et partenarial. Permis B et véhicule indispensables.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV), au plus tard le 28 novembre 2019, au  
Conseil départemental de l'Orne, DRH, 27 boulevard de Strasbourg, C530528, 61017  
Alençon cedex ou par mail : [drh.recrutement@orne.fr](mailto:drh.recrutement@orne.fr).

**(En cas de candidature interne, l'original doit être transmis sous couvert de votre hiérarchie)**

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter : Madame Marie-Hélène CHRETIEN,  
Directrice de l'action sociale territoriale au 02.33.81.60.16.